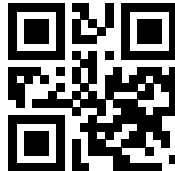




Ecrit par Echo du Mardi le 14 juillet 2022

GAGNEPAIN SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juillet 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu le 11 juillet 2022 par Me Paul-René MATHIAN, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, 2 avenue Pierre de Luxembourg, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI GAGNEPAIN**

Capital social : 800,00 (apports en numéraire)

Siège social : SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450), 12 chemin du Belvédère.

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

cogérants :

- Monsieur Emmanuel Arnaud GAGNEPAIN,

- Madame Laurence Nadège Cécile MIELNICZUK,

Demeurant ensemble à SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON (84450), 12 chemin du Belvédère.

Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée

Cession de parts sociales : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous SSP. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**

3954199

Publié le 14/07/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 14 juillet 2022